

POUVEZ-VOUS CONSULTER OU RECTIFIER VOTRE DOSSIER ?

Vous avez accès gratuitement à tous les renseignements personnels qu'un membre du Groupe Banque Laurentienne a consignés dans votre dossier, y compris les rapports de crédit qu'il a reçus. Vous pouvez aussi obtenir, moyennant certains frais, une transcription, une reproduction ou une transmission de ces renseignements.

En outre, vous pouvez faire corriger vos renseignements personnels lorsque vous démontrez à la Banque ou au membre du Groupe Banque Laurentienne qu'ils sont inexacts, incomplets ou équivoques. Vous pouvez également demander d'inclure des commentaires personnels dans votre dossier, si vous jugez que des informations ou des explications complémentaires permettraient de préciser une donnée.

De même, si un membre du Groupe Banque Laurentienne a transmis à un tiers des renseignements inexacts à votre sujet pouvant avoir des conséquences fâcheuses, le membre s'assurera d'en aviser ce tiers, sans tarder, et de lui communiquer les corrections nécessaires. Pour vous prévaloir de votre droit d'accès ou de rectification, veuillez vous adresser au personnel de votre succursale de la Banque Laurentienne ou au membre avec lequel vous faites affaire.

À PROPOS DE LA SOLLICITATION PERSONNALISÉE

Au fil des années, nous avons constaté que certains d'entre vous appréciaient recevoir périodiquement des renseignements sur les promotions, les produits et les services que nous développons. C'est pourquoi nous communiquons avec vous lorsque nous estimons qu'une offre peut vous être avantageuse.

Toutefois, il est possible de retirer de nos fichiers le nom des personnes qui ne désirent plus être informées par le biais d'une sollicitation personnalisée, postale ou téléphonique.

Si tel est votre choix, veuillez aviser le personnel de votre succursale ou le membre du Groupe Banque Laurentienne avec lequel vous faites affaire. Nous verrons à extraire votre nom de nos listes d'envoi. Nous vous prions de noter cependant que cette procédure ne s'applique qu'aux communications personnalisées et non aux envois en nombre ni à ceux qui sont mis sous enveloppe avec les relevés de compte.

À QUI POUVEZ-VOUS VOUS ADRESSER POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE ?

Renseignez-vous auprès du personnel de votre succursale ou du membre avec lequel vous faites affaire.

Également, le Vice-président exécutif, Opérations et systèmes et chef de la direction informatique, est responsable de la protection de la confidentialité des clients au sein du Groupe Banque Laurentienne.

Son adresse d'affaires est la suivante :

Vice-président exécutif, Opérations et systèmes et chef de la direction informatique

Banque Laurentienne
a/s Gestion des requêtes clients
555, Chabanel Ouest, bureau 500
Montréal, Qc H2N 2H8

Vous pouvez joindre la Gestion des requêtes clients en composant le 514 284-3987 ou le 1 877 803-3731 (sans frais).

Enfin, la Loi sur la protection des renseignements personnels et des documents électroniques donne au Commissaire à la protection de la vie privée du Canada tous les pouvoirs nécessaires pour régler une mécontente. Vous pouvez communiquer avec ses représentants par lettre, téléphone, télécopieur ou courriel.

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

112, rue Kent
Place de la Ville, Tour B, 3^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 1H3

Pour des renseignements généraux, veuillez composer l'un des numéros suivants :

Sans frais : 1 800 282-1376

Tél. : 613 947-1698

Téléc. : 613 947-6850

ATS : 613 992-9190



**BANQUE
LAURENTIENNE**



**BANQUE
LAURENTIENNE**

QUESTIONS
DE DISCRÉTION

LA PROTECTION
DE VOS
RENSEIGNEMENTS
PERSONNELS

QUELLES SONT LES RÈGLES DE CONFIDENTIALITÉ EN VIGUEUR AU GROUPE BANQUE LAURENTIENNE



VOTRE VIE PRIVÉE NE CONCERNE QUE VOUS

Les renseignements qui décrivent votre situation financière doivent donc être traités avec discrétion. C'est là un des principes fondamentaux sur lesquels le Groupe Banque Laurentienne¹ s'est toujours appuyé afin de vous assurer confiance et sécurité.

L'entrée en vigueur de la Loi sur la protection des renseignements personnels et documents électroniques, le 1^{er} janvier 2001, et de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, en vigueur au Québec depuis le 1^{er} janvier 1994, ont renforcé cette politique du Groupe Banque Laurentienne. Ainsi, le Groupe Banque Laurentienne dispose d'un code de confidentialité qui traite, en termes précis, des renseignements personnels : obtention, possession, protection, utilisation, divulgation, vérification et modification de ces renseignements. Ce code régit l'ensemble des relations des membres du Groupe Banque Laurentienne avec leurs clients.

La présente brochure résume les éléments essentiels de ce code de confidentialité; une version intégrale peut être consultée dans toutes les succursales de la Banque, à l'adresse : www.banquelaurentienne.ca en cliquant sur le lien « Sécurité et confidentialité » au bas de l'écran, de même que dans les principales places d'affaires des membres du Groupe Banque Laurentienne.

À QUOI SERVENT LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS CONSERVÉS DANS VOTRE DOSSIER FINANCIER ?

En bref, ces renseignements servent à connaître vos besoins et à mieux y répondre.

Les membres du Groupe Banque Laurentienne recueillent des renseignements personnels dans le but d'établir et de maintenir avec vous des relations bancaires basées sur votre situation et vos projets d'avenir. Ils le font donc afin de bien protéger vos intérêts et mieux vous servir.

À ces fins, et selon vos besoins, les membres prennent note de divers renseignements comme votre nom, votre adresse, vos numéros de téléphone et certains numéros d'identification ainsi que des données sur vos avoirs, vos dettes et votre revenu. Par ailleurs, ils veillent à vous informer, avant ou au moment de recueillir ces renseignements, de l'usage qu'ils en feront. De même, s'ils doivent vérifier ou compléter certaines données auprès de sources externes, ils s'assureront avant tout d'obtenir votre autorisation.

Tous les renseignements personnels reçus à votre sujet sont rassemblés dans un dossier conservé à la succursale où vous effectuez vos opérations ou au siège social de la Banque Laurentienne ou encore à la principale place d'affaires du membre du Groupe Banque Laurentienne avec lequel vous traitez.

LES RENSEIGNEMENTS VOUS CONCERNANT PEUVENT-ILS ÊTRE DIFFUSÉS À DES TIERS ?

Les renseignements que les membres du Groupe Banque Laurentienne détiennent à votre sujet sont confidentiels. Ils peuvent être échangés avec d'autres établissements de crédit ou agences de renseignements de crédit lorsque, par exemple, vous effectuez une demande d'emprunt ou de carte de crédit et que vous autorisez le membre du Groupe Banque Laurentienne à obtenir ces renseignements ou à les communiquer.

Noter que dans certains cas un tribunal, un représentant de l'État ou toute autre partie autorisée par la loi peut exiger de la Banque ou d'un membre du Groupe Banque Laurentienne qu'il lui transmette des renseignements qui vous concernent sans obtenir votre consentement au préalable.

Le personnel de votre succursale de la Banque Laurentienne ou le membre du Groupe Banque Laurentienne avec lequel vous faites affaire peut vous fournir de plus amples renseignements à ce sujet.

VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS SONT-ILS BIEN PROTÉGÉS ?

Le Groupe Banque Laurentienne a pour objectif de vous garantir la plus grande confidentialité possible.

Ainsi, des mesures de sécurité sont mises en place afin de prévenir l'accès non autorisé aux dossiers contenant des renseignements personnels et les protéger contre toute utilisation, modification, destruction ou divulgation non consenties. De plus, l'obligation de respecter le caractère privé des renseignements personnels constitue une condition essentielle d'emploi au Groupe Banque Laurentienne.

Seul un employé autorisé du Groupe Banque Laurentienne peut consulter votre dossier de services financiers, et ce, uniquement lorsque ses fonctions le justifient.

¹ L'appellation Groupe Banque Laurentienne comprend les entités suivantes : Banque Laurentienne, BLC Trust, Trust La Laurentienne, B2B Banque, BLC Services Financiers, Valeurs Mobilières Banque Laurentienne.